

obligations de sortie - Obligations émises par des gouvernements débiteurs en échange de prêts existants. Pour le débiteur, elles ont habituellement l'avantage de réduire le principal ou les taux d'intérêt, tandis qu'elles donnent au créancier une meilleure garantie. Ces obligations sont négociables et les détenteurs peuvent en disposer facilement.

pays en développement - Pays où le niveau de vie est bas : revenu, pauvreté, malnutrition, degré d'alphabétisation, logement, etc. (voir l'annexe C). En 1988, la Banque mondiale les classait comme suit, selon le produit national brut par habitant :

- *pays à faible revenu* - PNB par habitant de 545 \$US ou moins.
- *pays à revenu intermédiaire* - PNB par habitant supérieur à 545 \$US, mais inférieur à 6 000 \$US.
 - *pays à revenu intermédiaire, tranche inférieure* - PNB par habitant supérieur à 545 \$US, mais inférieur à 2 200 \$US.
 - *pays à revenu intermédiaire, tranche supérieure* - PNB par habitant supérieur à 2 200 \$US, mais inférieur à 6 000 \$US.

Plan Baker - Initiative lancée en 1985 par l'ancien Secrétaire au Trésor des États-Unis, M. Baker, afin d'encourager les banques commerciales et les institutions multilatérales à accorder de nouveaux prêts aux pays débiteurs, à condition que ces derniers soient disposés à mettre en oeuvre les réformes économiques nécessaires pour surmonter leurs difficultés.

Plan Brady - Initiative proposée en mars 1989 par le Secrétaire au Trésor des États-Unis, M. Brady, aux termes de laquelle le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale fournissent des ressources aux pays débiteurs dans le but de faciliter les opérations de réduction de la dette auprès des banques commerciales. Pour être admissibles, les pays débiteurs doivent accepter de mettre en oeuvre des politiques d'ajustement économique appropriées, conçues en coopération avec le FMI et la Banque mondiale.

prêts souverains - Sommes prêtées à des gouvernements nationaux, et à leurs organismes ou à des entreprises privées bénéficiant de garanties données par l'État.

prêts concessionnels - Prêts offerts aux pays emprunteurs à des taux d'intérêt inférieurs à ceux pratiqués sur le marché, souvent assortis de périodes de remboursement plus longues et d'un délai de grâce en ce qui concerne le remboursement du principal.

prêts nets - Total des nouveaux prêts moins le remboursement du principal sur les prêts antérieurs.

rachat de la dette - Achat de prêts non remboursés par les pays débiteurs, souvent avec une décote importante.

réduction de la dette - Réduction du principal non remboursé sur un prêt ou un groupe de prêts.

réduction du service de la dette - Semblable à la réduction de la dette, mais concerne les paiements relatifs aux intérêts et au principal plutôt que la dette totale.